



# **ILLETTRISME**

**Garantir l'accessibilité à l'information – simplifier le langage écrit**

Colloque  
Vendredi 30 octobre 2015, Hôtel Bern, Berne

Office fédéral de la culture  
Fédération suisse Lire et Ecrire  
Fédération suisse pour la formation continue

# PROGRAMME DU MATIN

- 9.00 Accueil et café**
- 9.30 Mot de bienvenue et introduction à la thématique**  
Délégué/-e de l'Office fédéral de la culture
- 9.50 Exposés en plénum**  
**Les enjeux de l'accès à l'information : perspective internationale, canadienne et québécoise**  
Julie Ruel, cotitulaire de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littérature et inclusion – Pavillon du Parc, Université de Québec en Outaouais
- 10.40 Pause**
- 11.00 Langage simplifié, réalité complexe**  
Anatol Stefanowitsch, professeur de linguistique à l'Université libre de Berlin
- 11.50 Table ronde**  
Peter Fischer, membre fondateur de l'association Einfache Sprache Schweiz  
Agnès Jobin, responsable pédagogique de la section Fribourg/Freiburg de l'Association Lire et Ecrire
- Claudia Schmellentin, professeure principale de didactique de l'allemand et de ses disciplines à la Haute école pédagogique FHNW  
Françoise Jaques, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), Vaud  
Animée par Felix Schneider, journaliste spécialisé dans les questions culturelles
- 12.45 Repas**  
Buffet dinatoire à l'Hôtel Bern

# PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

- 14.00 Atelier 1 (D/F)**  
**Quelles mesures prendre en Suisse et comment les mettre en œuvre concrètement ?**  
Développer des « services d'écriture », proposer des formations, impliquer les administrations, simplifier l'accès aux informations importantes ?  
Animation : Brigitte Pythoud, Association Lire et Ecrire
- Atelier 2 (D)**  
**Comment simplifier un texte difficile ?**  
Exemples de simplification de textes. Quelles règles appliquer ? De quoi faut-il tenir compte ? Gains et pertes liés à la simplification de textes.  
Animation : Eleonora Gubler, traductrice, Association Einfache Sprache Schweiz
- Atelier 3 (F)**  
**Comment simplifier un texte difficile ?**  
Exemples de simplification de textes. Quelles règles appliquer ? De quoi faut-il tenir compte ? Gains et pertes liés à la simplification de textes.  
Animation : Agnès Jobin, responsable pédagogique, Association Lire et Ecrire
- Atelier 4 (D)**  
**Langage simplifié pour tous ? La contribution de la recherche**  
Différents publics, différents contextes, différents langages. Quand et comment simplifier le langage ? Quand assurer l'accès au langage complexe ?  
Contributions des professeurs Anatol Stefanowitsch et Claudia Schmellentin  
Animation : Brigitte Aschwanden, Verein Lesen und Schreiben Deutsche Schweiz
- 15.30 Pause**
- 15.50 Recommandations claires et concises pour la mise en œuvre**
- 16.10 Un exemple de langage simplifié : le nouveau portail web pour les adultes en situation d'illettrisme**
- 16.30 Fin du colloque**

## **Garantir l'accessibilité à l'information – simplifier le langage écrit**

A l'aide des critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié on peut retravailler des textes en vue de les rendre accessibles aux personnes ayant de faibles compétences en lecture. L'aspiration à une société sans barrières est de plus en plus partagée et pose la question, depuis quelques années, de l'inclusion de l'ensemble des citoyens par le biais du langage. L'accès à l'information et à la communication est un droit fondamental qui doit être également assuré aux personnes ayant de faibles compétences en lecture. Un large consensus se dégage autour de cette idée au plan international, mais en Suisse il n'en est encore qu'à ses débuts.

La simplification des textes pose des questions fondamentales. Elles se rapportent p.ex. à la nécessité d'une formation linguistique donnant accès à des langages spécialisés permettant ainsi de comprendre des matières complexes. La question délicate du pouvoir de définition exercé lors de la simplification des textes doit être posée. Jusqu'où aller sans risquer de trop simplifier la réalité ? Le colloque se situe au croisement de toutes ces interrogations.

## **But du colloque**

Le colloque tentera d'aborder la thématique sous des angles différents, notamment linguistique, politique et sociétal : quelles questions se posent lorsqu'on simplifie des textes ? Que pouvons-nous apprendre des réalisations européennes et canadiennes ? Quelles mesures prendre en Suisse et comment les mettre en œuvre ?

Les ateliers permettront de débattre des questions de fond mais aussi d'illustrer la simplification de textes par des exemples concrets.

Le colloque mettra en lumière l'importance de l'accès à l'information pour la société dans son ensemble.

## **Public cible**

Personnes s'intéressant aux thèmes de l'illettrisme et de la simplification de textes, administrations, personnes et institutions relais, responsables dans le domaine de la santé, webmasters... autrement dit, toutes les personnes estimant que la communication doit être accessible à toutes et à tous.

**Lieu et date** Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Berne  
Vendredi 30 octobre 2015, 9h00–16h30

**Prix** Fr. 120.– repas et documentation compris.  
Moitié prix pour les bénévoles et les étudiants sur présentation de la carte.  
Rabais lors de l'inscription simultanée de 3 personnes de la même organisation ou plus :  
Fr. 80.– par personne.

**Inscription** Dernier délai : lundi 13 octobre 2015 sur [www.lesenlireleggere.ch](http://www.lesenlireleggere.ch).  
Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Après l'inscription, vous recevrez une confirmation et une facture accompagnée d'un bulletin de versement.

**Langue** Le colloque se tient en deux langues.  
Les exposés en plénum et l'atelier 1 sont traduits simultanément (en allemand et en français).  
Les questions peuvent être posées dans les deux langues.

**Informations** Consultez notre site :  
[www.lesenlireleggere.ch](http://www.lesenlireleggere.ch)

**Contact** Martina Fleischli  
Fédération suisse pour la formation continue  
Oerlikonerstrasse 38  
CH-8057 Zurich  
T: +41 (0)44 319 71 68  
[martina.fleischli@alice.ch](mailto:martina.fleischli@alice.ch)

**Plan d'accès** [www.hotelbern.ch](http://www.hotelbern.ch) > Contact



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
**Bundesamt für Kultur BAK**



Schweizer Dachverband Lesen und Schreiben  
Fédération suisse Lire et Ecrire  
Federazione Svizzera Leggere e Scrivere